



Pour un développement responsable  
et durable du quartier de Montchat.

## Compte rendu de la réunion du 6/03/2022

- Présents : Hélène Baronnier, Philippe Bacconnier, Philippe Vidal, Eva Foerster-Donaint, Anna Martel, Virginie Reymond. En visio : Jean Dominique Pesche, Hugues Hartaut.
- Présents en début de réunion sur la passation des dossiers : Christian Bellon, Roger Badet
- Absent : Laurent Rochet (non excusé).

Co-rédactrices du CR : Anne Martel & Virginie Reymond / valideurs : Hélène BARONNIER & Jean-Dominique PESCHE.

### 1) Passation des dossiers

#### a) Situation administrative

- Un PV de l'AG délibérante du 22 février 2022 a été établi et signé notamment par les nouveaux dirigeants présents lors de cette AG.
- La déclaration de changement de dirigeants et de siège social de l'association doit être faite auprès du greffe des associations de la préfecture dans un délai maximal de trois mois et sera effectuée d'ici quinze jours.
- Des démarches devront également être faites rapidement auprès du Crédit Mutuel (agence du cours du Dr Long).
- Il a été décidé d'organiser un groupe de travail sur la modification des statuts (voir 2c)
- Nous allons consulter plusieurs compagnies d'assurances pour étudier leurs conditions financières, le contrat souscrit auprès de « Assurances Concept » arrivant à échéance d'ici fin juin 2022.
- Il a été proposé que les relations avec la société informatique « Silvernet » qui s'occupait jusqu'à présent bénévolement du site internet soit désormais régie par un contrat. Un devis sera proposé par cette société prochainement.

#### b) Situation opérationnelle

- Laurent Rochet a transmis le fichier des adhérents à la nouvelle présidente. Le fichier est à présent géré par Hélène Baronnier et Jean-Dominique Pesche. Le fichier mis à jour fait état de 512 adhérents.
- En dépit de plusieurs demandes formulées par mails, Laurent Rochet n'a pas encore transmis les codes d'accès à l'ancienne boîte mail de l'association au Bureau, ce qui nous a conduit à en créer une autre afin de pouvoir entrer en contact avec les adhérents. Il est néanmoins nécessaire de pouvoir avoir accès à l'ancienne messagerie. Il sera donc à nouveau demandé à Laurent Rochet les codes.

#### c) Situation financière

- Le solde du compte bancaire est de 2.945 euros au 31/01/2022.
- Il faut garder en réserve 1.500 euros correspondant à la condamnation de l'association par le Tribunal Administratif de Lyon à des frais de procédure lors du recours contre les dispositions du PLU-H applicable au site de Trarieux (jugement du 26 novembre 2021). Cette somme peut être réclamée par la Métropole jusqu'en 2026.
- La réservation des salles à l'Equilibriste (pour les deux AG) a coûté 400 TTC euros au total.
- Un paiement par chèque de 102,80 euros a été effectué le 28 février 2022 en remboursement d'un adhérent qui avait avancé des fonds pour effectuer des copies de documents pour le compte du bureau en vue de l'AG du 27 octobre 2021.
- TELOS Avocats a sollicité le 28 février dernier le versement d'honoraires complémentaires à hauteur de 800 euros HT (960 TTC), correspondant à 2h de préparation et 2h de présence à l'AG du 7 février 2022. Cette somme entre dans le champ des réserves dont le quitus a été assorti. La facture du cabinet TELOS doit être réglée avant le 28 mars 2022.

## **2) Nouveaux « chantiers »**

### **a) appel à cotisations**

Un appel à cotisations sera effectué prochainement. Un montant de 20 euros par personne physique sera demandé. Ce montant conditionnera le statut d'adhérent. Le paiement se fera directement en ligne, autant que possible. En cas de difficultés financières, il sera possible de contacter directement l'association. Pour ceux qui adhèreraient à partir du 1<sup>er</sup> octobre, l'adhésion sera valable jusqu'en décembre de l'année suivante. Un statut de membre bienfaiteur sera proposé pour les généreux donateurs, avec possibilité de participer aux réunions du bureau (sans droit de vote).

### **b) site internet**

Le site internet va continuer à être mis à jour. Un mot de passe pour permettre la lecture des comptes-rendus par les seuls adhérents sera mis en place.

### **c) Création de deux groupes de travail :**

- Un groupe de travail pour la refonte des statuts : Jean-Dominique Pesche, Philippe Bacconnier, Hélène Baronnier et Guy Thollot. Un bureau de 9 personnes composera l'exécutif de l'association, sans conseil d'administration. Il faudra créer un règlement intérieur.
- Un groupe de travail pour la modification n°3 du PLU-H (l'enquête publique se déroulera du 28 au 5 avril 2022) : Hélène Baronnier, Eva Foerster, Hugues Hartaut, Anna Martel, Jean-Dominique Pesche et Philippe Vidal. Ce groupe est ouvert à tous les adhérents.

### **d) Rencontres avec les acteurs locaux, se faire connaître, dynamiser notre action et fédérer largement :**

- Rencontre avec Le Progrès et la Gazette de Montchat : Hélène Baronnier, Virginie Reymond, Eva Foerster.
- renforcer la communication de l'association via twitter.
- Comment renforcer nos liens avec les habitants du quartier ? La tenue d'un stand au forum annuel des associations du 3eme arrondissement qui se tient chaque année en septembre n'a pas été jugée opportune car notre objet est limité au quartier de Montchat. L'idée d'organiser un apéro / pétanque au Parc Bazin en mai ou juin prochain a été retenue.
- Un concours de photos sur les éléments patrimoniaux du quartier sera organisé pour les adhérents.
- Il a été aussi convenu d'essayer de créer plus de liens avec les diverses associations et collectifs du quartier : cil, association amicale du parc Chaussagne, conseil de quartier etc... Des échanges avec le CIL et l'association amicale du Parc Chaussagne ont déjà été initiés.

### 3) Divers

- L'organisation avant fin mars d'une réunion de présentation du bureau et des projets en cours a semblé prématurée à de nombreux membres du bureau.
- Un sondage sera proposé prochainement afin que les adhérents puissent s'exprimer sur le devenir du quartier.
- Partenariat avec le festival des glycines : une soirée ouverte aux adhérents en partenariat avec les organisateurs du festival est prévue le 14 avril au restaurant « une histoire de goût » situé à l'angle de la rue Lacassagne et de la rue Trarieux,
- participation de membres du bureau à l'AG de l'association Villa Monoyer le 24/03.
- La prochaine AG de l'association J'aime Montchat aura lieu en mai-juin. Elle donnera lieu à un vote sur les nouveaux statuts.

